

## Initiative Agglomération Sophia Antipolis. Objectif: accompagner 30 projets en 2009

Active depuis janvier, la plateforme France Initiative dédiée aux porteurs de projets installés sur le territoire de la Casa dispose d'un fonds d'intervention de 240 k€.

À l'issue du premier trimestre d'activité, le bilan de la plateforme d'aide à la création Initiative Agglomération Sophia Antipolis (I-asa) est conforme aux objectifs. Sur les 13 projets présentés en comité d'agrément, 9 ont été retenus (dont 4 reprises), bénéficiant ainsi de prêts d'honneur allant de 3.000 à 10.000 €. « Soit 1/4 du fonds d'intervention budgété pour 2009 à 240.000 € », précise sa coordinatrice Elvire Barral.

### Intérêt économique pour le territoire

Financée par la Casa, la CDC, la Région et le Département, I-asa accompagne les porteurs de projets (créateurs ou repreneurs) ainsi que les jeunes entreprises de moins de 3 ans souhaitant se développer sur le territoire de la Casa. « Contrairement à ce que l'on pourrait penser, de par la typologie économique de notre territoire, nous ne nous positionnons pas sur des entreprises high-tech, mais bien sur des structures plus traditionnelles comme l'artisanat, la res-



● Elvire Barral, coordinatrice, et Christophe Fantino, chargé d'affaires.

tauration ou le commerce. Notre objectif étant de garder un service de proximité sur les petites communes » souligne Elvire Barral. Ainsi, parmi les tout premiers projets financés, on trouve un institut de beauté à Valbon-

ne, une boutique de vente et de location de 2 roues électriques à Antibes, une conciergerie d'entreprises à Ville-neuve-Loubet, un maçon spécialisé dans la construction de maisons passives à Chateaufort... « Des TPE

essentiellement, dont le plan de financement se situe entre 40.000 et 200.000 €, et qui présentent un intérêt économique pour le territoire avec la création d'au minimum un emploi » insiste Christophe Fantino, chargé d'affaires.

### Pérennité à surveiller

« Un regard vigilant sera porté sur la pérennité des entreprises financées » reprend Elvire Barral. Les projets sélectionnés bénéficient en effet d'un suivi collectif et individuel, et peuvent, à la demande du créateur, être parrainés par l'un des 40 bénévoles (banquiers, avocats, experts comptables, chefs d'entreprise) membres de l'association. Car si le territoire, à l'instar du département comme de la région, s'avère dynamique en matière de création d'entreprises (15 % sur la Casa, 14 % en Paca et 12 % au national), il pêche quant à leur taux de survie à 3 ans (57 % en Paca, 70 % au national).

En 2009, I-asa entend accompagner 30 projets, avant de monter en puissance dans les années à venir et d'atteindre sa vitesse de croisière estimée à 90 projets par an.

G.C.

Tél. : 04.89.87.73.44.  
[www.initiative-asa.fr](http://www.initiative-asa.fr)